

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Société des lecteurs et l'indépendance éditoriale du Monde.

Le Pôle d'indépendance du groupe Le Monde qui regroupe les sociétés de journalistes, de personnels, des fondateurs et la Société des Lecteurs, a approuvé le 12 janvier 2017 un projet d'accord avec les actionnaires majoritaires (Pierre Bergé, Xavier Niel et Matthieu Pigasse) qui sanctuarise et pérennise les garanties d'indépendance de l'ensemble des titres du groupe Le Monde.

Cet accord constitue une nouvelle étape dans la gouvernance du groupe Le Monde et pour la Société des lecteurs. En effet, depuis le rachat du groupe par MM Bergé, Niel et Pigasse, associés dans "Le Monde Libre", les actionnaires historiques, parmi lesquels la Société des lecteurs, disposaient au sein du Pôle d'Indépendance d'un certain nombre de droits politiques et économiques dont une minorité de blocage.

Les évolutions en cours du capital du groupe ne permettent plus au Pôle d'indépendance de conserver sa minorité de blocage.

Le projet d'accord entre les actionnaires prévoit la création d'une « action d'indépendance » qui a pour conséquence de dé-corréler les droits politiques du Pôle d'indépendance et sa part dans le capital du groupe Le Monde.

Cette « action d'Indépendance », inaliénable, inscrite dans les statuts du groupe, préserve l'intégralité des droits dont disposaient depuis 2010 le Pôle d'indépendance et ses composantes et, surtout, elle les conforte pour une durée illimitée.

De même que pour les autres entités du Pôle d'indépendance, ce projet d'accord a été soumis au vote des administrateurs de la Société des lecteurs réunis en conseil d'administration qui l'ont largement approuvé.

La Société des lecteurs est confortée dans son rôle au sein des instances de gouvernance du Groupe Le Monde et reste un des acteurs majeurs de la garantie de l'indépendance éditoriale du journal.

Contact Presse
Laure Penchinat
Secrétaire générale
Tel : 01 57 28 25 09